

ANNEXE 3 DEMANDE DE SONORISATION

Date de la demande :

Service référent :

La demande complète doit être adressée avec le courrier d'origine, au minimum 20 jours avant la date de la manifestation (dont notification obligatoire 15 jours au demandeur pour saisine SACEM). **Passé ce délai incompressible, aucune demande ne peut aboutir valablement.**

Renseignements relatifs au lieu :

 Téléphone :

(Adresse)

 Mobile :

Besoin d'un arrêté d'occupation du domaine public :

OUI NON

Demande déjà faite :

OUI NON

Besoin d'un débit de boissons

OUI NON

Demande déjà faite :

OUI NON

Renseignements relatifs à la manifestation :

- Nom de la manifestation : _____
- Date de la manifestation : _____
- Demandeur : _____
- Horaires : _____
- Personne responsable (nom du groupe....)

Renseignements relatifs aux modalités de transmission de l'Arrêté :

- Original au service référent
- Copie au demandeur
- Autres copies : _____ au service référent
- au demandeur

Service Vie Associative
Mairie de Lagny- Sur- Marne
2, place de l'Hôtel de Ville - 77400 LAGNY SUR MARNE
Tél : 01.64.12.10.15 ou 01.60.07.39.36
vie.associative@lagny-sur-marne.fr